



PRÉFET DE L'EURE

SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DE LA
REGLEMENTATION
ET DES LIBERTES
PUBLIQUES

Le Directeur
PB/CD

Tél. 02 32 78 28 00

philippe.baron@eure.gouv.fr

Evreux, le 15 décembre 2016

Le Préfet de l'Eure
à
Mesdames et Messieurs les Maires
du département

OBJET : Nouvelle organisation de la délivrance
des cartes nationales d'identité

Ces derniers jours, certains d'entre vous ont manifesté leur inquiétude auprès du pôle C.N.I. En effet, le plan "Préfectures Nouvelle Génération" prévoit en 2017 de nouvelles modalités de recueil des demandes de C.N.I. A l'avenir donc, celles-ci feront l'objet d'un traitement dans l'application "titres électroniques sécurisés", déjà utilisée pour la délivrance des passeports biométriques.

Je vous informe qu' à compter du 27 février 2017, seules les mairies équipées de dispositif de recueil -DR- (et qui ont en charge aujourd'hui les passeports biométriques) pourront accueillir les demandeurs de CNI. Il reviendra aux autres d'orienter leurs concitoyens vers la mairie la plus proche, équipée du DR.

D'autre part, le pôle C.N.I. actuellement installé à la sous-préfecture de Bernay déménagera vers la préfecture d'Evreux, à compter du 2 janvier 2017. En conséquence, je vous saurai gré de bien vouloir adresser les dossiers de demandes C.N.I. dès le 28 décembre 2016 à l'adresse suivante :

Préfecture de l'Eure
Pôle CNI
Boulevard Georges Chauvin
CS 92201
27022 EVREUX CEDEX

Les autres coordonnées du pôle resteront les mêmes (*sp-cni-passeport-bernay@eure.gouv.fr* - téléphone : 02 32 46 76 73).

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le préfet et par délégation
La secrétaire générale,

Anne Laparre-Lacassagne

Boulevard Georges Chauvin – CS 92201 – 27022 EVREUX CEDEX
Tél. : 02 32 78 27 27 – Télécopie : 02 32 38 24 12
www.eure.gouv.fr